



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plafonnement des remises sur les médicaments génériques

Question écrite n° 8865

Texte de la question

M. Stéphane Travert appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, sur l'inquiétude légitime des pharmaciens du département de la Manche. Cette inquiétude fait suite à l'annonce du projet de plafonnement des remises sur les médicaments génériques. Selon les syndicats représentatifs, cette mesure pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 20 000 à 50 000 euros par officine, mettant en danger la viabilité économique de nombreuses pharmacies et notamment dans les zones rurales et les quartiers prioritaires. C'est aussi un accroissement des difficultés d'accès aux soins pour de nombreux patients en affaiblissant le maillage du réseau des pharmacies de proximité. Il lui demande donc quelles mesures le gouvernement compte prendre pour favoriser la pérennité des pharmacies, préserver leur équilibre économique et assurer l'accès aux soins et aux droits de se soigner pour toute la population et notamment les plus précaires et plus fragiles.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Travert](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8865

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025